

Le case management, un dispositif d'engagement et de continuité de parcours



Objectifs

1. Comprendre les principes du case management et les concepts associés.
2. Connaître les différentes formes de case management et leurs intérêts.
3. Identifier les missions d'un case manager dans une équipe pluridisciplinaire.
4. Mettre en œuvre le case management pour soutenir l'engagement de la personne dans son projet de rétablissement.
5. Maîtriser l'environnement du case manager et son réseau.



3 JOURS

Pour une organisation dans votre établissement : nous consulter.



PUBLIC

Tous professionnels travaillant dans le domaine de l'accompagnement.



PRÉREQUIS

Avoir des connaissances sur les troubles psychiques.



ANIMATION

Psychologue ou case manager



GROUPE

Mini : **10 personnes**
Maxi : **15 personnes**



TARIF

4200 € en intra



Contenu

Les principes du case management

- Assurer les continuités relationnelles, informationnelles et managériales.
- Favoriser l'autonomisation.
- Inciter la participation des personnes en situation de handicap psychique.
- Intervenir dans le milieu de vie de la personne.

Les spécificités du case management dans le champ médico-social

- Lutter contre l'isolement, l'exclusion sociale et développer la solidarité autour des personnes.
- Favoriser l'engagement des personnes et leur fournir les moyens d'être acteur de leur parcours.
- Promouvoir la défense des droits et rappeler les devoirs civiques.
- Proposer des actions de prévention.

Les pratiques d'accompagnement dans la logique du case management

- L'importance d'une analyse globale, multi-référentielle et d'un état des lieux de la situation.
- Réflexion autour des potentialités et des limites de la personne.
- La co-construction et l'engagement réciproque dans la définition d'un plan d'intervention.
- L'évaluation de parcours et projets de vie.

Les facteurs essentiels à la mise en œuvre d'un projet

- La possibilité de progresser dans les apprentissages.
- La prise en compte et l'adaptation des rythmes de vie selon les projets.
- La gestion de la temporalité de l'intervention.
- Les outils et acteurs du maintien ou de la restauration de l'autonomie.
- Compensation, autonomisation : les limites.

Travailler en réseau

- S'entourer des partenaires complémentaires.
- Coordonner le fonctionnement d'une équipe.
- Piloter des actions collectives.
- Animer un réseau et entretenir une dynamique partenariale.
- Jouer un rôle dans la montée en compétences des acteurs.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants.

Réflexion en petits groupes.

Vignettes cliniques.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, de mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.

